

A2SB CONSULTANTS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A CAPITAL VARIABLE
AU CAPITAL DE 10 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2, IMPASSE DU PETIT PARADIS
44 450 GUERANDE
RCS SAINT-NAZAIRE 527 736 797

PROCES-VERBAL DE LA GERANCE DU 18 DECEMBRE 2010
CONSTATATION DE LA REALISATION D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

L'an deux mil dix

Le **18 DECEMBRE 2010 A 19.00 HEURES**,

Au siège social, à **GUERANDE**

Le Gérant rappelle que la société a été constituée à capital variable et que par décision du 25 NOVEMBRE 2010, l'Associé Unique a décidé de conférer tous pouvoirs à la Gérance en vue de recevoir des souscriptions à de nouvelles parts sociales à émettre à concurrence de 90 parts sociales nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune numérotées de 11 à 100, émises au pair, à libérer entièrement dès leur souscription.

Les souscriptions ont été reçues au siège social à compter du 25 NOVEMBRE 2010 jusqu'au 8 DECEMBRE 2010 inclus.

Puis le Gérant constate que 90 parts sociales nouvelles ont été intégralement souscrites et libérées des versements exigibles et que le capital social a été augmenté de quatre-vingt dix (90) euros pour le porter de dix (10) à cent (100) euros.

Il précise que :

- Les souscriptions ont été libérées en numéraire et
- Que les fonds ont été déposés au CIC Banque CIO - BRO - Agence de La BAULE 49, Avenue du Maréchal FOCH 44 502 La BAULE le 18 DECEMBRE 2010 le Certificat du dépositaire prévu par la loi.

En conséquence, le Gérant constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent PV qui a été signé, après lecture, par le Gérant.

Fait à : **GUERANDE**

Le : **18 DECEMBRE 2010**

Le Gérant : **MONSIEUR ALAIN SOMMER**

